

Image not found or type unknown



Prononcé inacceptable pour mon divorce

Par **neige54**, le **31/12/2010 à 16:04**

Bonsoir,

Evidemment j'aurais un tas de questions, mais la première est :mon avocat devait elle me prevenir de la date de plaidoiries et devait elle me communiquer les dernieres conclusions ?j'ai su que mon divorce avait ete jugé sans que je le sache, ni ce que le dossier comportait, les derniers conclusions de mon avocate dataient de plus d'un an ,il y aurait tant de choses à dire, j'ai ete tellement mal defendue, je souhaite aller en appel puis je prendre un autre avocat ?

Merci de votre future reponse .

Par **Domil**, le **31/12/2010 à 18:54**

oui